

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE 2022
COMMUNE DE FEUGES

La réunion a débuté le 15 décembre 2022 à 18h30 sous la présidence du Maire, MEIRHAEGHE Sonia.

Membres présents :

Madame MEIRHAEGHE Sonia
Monsieur COLLARD Benoît
Monsieur EMONET Emmanuel
Monsieur RIDEY Patrick
Madame DEGAY Michelle
Madame HERBINET Sylvie
Madame ONRAEDT Melanie
Monsieur GAUTHIEROT Guillaume
Monsieur LEFEBVRE Fabrice
Monsieur POINSOT Patrick
Monsieur VANDEWALLE Claude

Membres absents représentés :

-

Membres absents :

-

Secrétaire de séance : Madame SCHUTZ Anne

Le quorum (plus de la moitié des 11 membres), atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

- Avenant à la convention de service commun fourrière animale.
- Rapport d'activité 2021 de Troyes Champagne Métropole.
- Convention pour la carte carburants Leclerc.
- Prise en charge par la commune de la formation premiers secours.
- Questions diverses :
 - Nouveau projet pour la réhabilitation de l'ancienne bergerie.

Délibérations adoptées :

DEL15122022-1 - Avenant à la convention de service commun fourrière animale.

DEL15122022-2 - Rapport d'activité 2021 de Troyes Champagne Métropole.

DEL15122022-3 - Convention pour la carte carburants Leclerc.

DEL15122022-4 - Prise en charge par la commune de la formation premiers secours.

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 03/11/2022

Le procès-verbal de la séance du 03/11/2022 est approuvé à l'unanimité.

DEL15122022_1 - Avenant à la convention de service commun fourrière animale.

Mme le Maire explique que le service commun fourrière animale n'est pas équilibré financièrement et que Troyes Champagne Métropole prévoit d'augmenter la cotisation annuelle de 0,80 €/hab à 0,83 €/hab, ainsi que le forfait par animal de 280 € à 318 €.

Commentaires :

- Cela devient très cher.

- Il est nécessaire de responsabiliser les habitants.
- Un gros travail a été fait les années précédentes, nous avons aujourd'hui 1 ou 2 chats à faire stériliser à l'année, et nous avons la possibilité de traiter les stérilisations nous-même sans passer par la convention.

Le Conseil Municipal accepte d'autoriser Mme le Maire à signer l'avenant n°2 à la convention de service commun de fourrière animale.

11 voix pour

DEL15122022_2 - Rapport d'activité 2021 de Troyes Champagne Métropole.

Mme le Maire lit le résumé du rapport d'activité 2021 de Troyes Champagne Métropole proposé par l'agglomération.

Un débat à lieu sur le projet de territoire, les points importants qui ressortent et doivent être pris en compte sont :

- La mobilité
- Les transports en commun

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité 2021 de Troyes Champagne Métropole.

11 voix pour

DEL15122022_3 - Convention pour la carte carburants Leclerc.

Mme le Maire explique qu'il est nécessaire pour l'équipe municipale de pouvoir remplir le réservoir de carburant du nettoyeur haute pression, et propose pour ce faire de signer une convention d'adhésion à la carte carburant pro E. Leclerc pour un montant annuel de 30 €.

Il n'y a pas de commentaire, le Conseil Municipal accepte d'autoriser Mme le Maire à signer la convention d'adhésion à la carte carburant pro E. Leclerc.

11 voix pour

DEL15122022_4 - Prise en charge par la commune de la formation premiers secours.

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une première formation de secourisme entièrement prise en charge par Groupama a eu lieu au mois de novembre et que 12 personnes y ont participé. Une majorité de ces personnes souhaitent continuer à se former et passer le PSC1. La formation PSC1 est au coût de 60 € / personne, et est valable à vie.

Mme le Maire propose que la commune prenne en charge le coût de cette formation pour les personnes intéressées, car il est d'intérêt public d'avoir sur le territoire communal des personnes formées aux gestes qui sauvent.

Commentaires :

- Il faudra communiquer dans le Petit Feugeois les noms des personnes formées.

Le Conseil Municipal accepte la prise en charge par la commune de la formation PSC1.

11 voix pour

Questions diverses

1) Réfection de la grange

Les travaux sur la façade de la grange sont bien avancés

2) Rue de la Sentinelle

La signalisation concernant la limitation de vitesse et le sens interdit Rue de la Sentinelle a été mise en place.

3) Accompagnatrice pour le bus scolaire

Nous avons recruté une remplaçante à Corinne HAINAUD, qui est partie en retraite, pour la surveillance des enfants dans le bus scolaire : Mme Fanny NEYNER.

4) Travaux d'aménagement de la RD15

Le marché a été attribué à l'entreprise ROGER MARTIN, qui était la moins disante.

5) Parcs éoliens sur Charmont sous Barbuise

Nous avons appris qu'il y a 2 parcs éoliens en projet sur Charmont sous Barbuise qui compteront plus de 60 éoliennes.

Mme le Maire fait passer les plans aux conseillers.

Le Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient étant en train de s'étendre, il est possible que les éoliennes ne soient pas autorisées.

6) Projet éolien VAF

Mme le Maire présente les mesures d'accompagnement de 40 000 €/éolienne proposées par la société Nouvergies, à recevoir au moment de la construction du parc éolien et fait passer le document qui les présente aux conseillers. Nouvergie souhaite équilibrer le nombre d'éolienne par commune.

Mme le Maire explique qu'elle leur a demandé s'il est possible concernant ces mesures d'émettre un chèque énergie aux habitants pour compenser les nuisances auprès d'eux.

Nous changeons de contact chez Nouvergies.

7) Réhabilitation de l'ancienne bergerie

L'Architecte des Bâtiments de France a validé le nouveau projet par un accord de principe, Mme le Maire présente donc les plans aux conseillers.

Les architectes sont en train d'étudier le chiffrage, et nous allons lancer les demandes d'autorisations d'urbanisme. Par la suite nous nous rapprocherons de Troyes Champagne Métropole afin d'inclure le projet dans le PTRTE pour obtenir des subventions.

Les conseilles apprécient le nouveau projet.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 19h30.

Madame SCHUTZ Anne
Secrétaire de séance



MEIRHAEGHE Sonia
Maire

